

## DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 9 décembre 2013

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p><b>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013 :</b></p> <p>M. Marchand soumet deux questions au conseil :</p> <p>1) M. Marchand suggère que l'arrondissement honore la famille Molson en procédant à l'installation d'une statue au parc Molson, et ce, en reconnaissance aux nombreux services qu'elle a rendus à l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.</p> <p>2) M. Marchand suggère également qu'il puisse avoir un insigne collé à la plaque d'immatriculation des véhicules des membres de forces canadiennes, leur évitant ainsi de recevoir des contraventions, pour marquer leur reconnaissance envers la nation.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DE LA SUGGESTION DU CITOYEN MARCHAND.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DE LA SUGGESTION DU CITOYEN MARCHAND.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Donald McCormack	<p><b>Monsieur Donald McCormack; conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013 :</b></p> <p>M. McComack soumet deux questions au conseil :</p> <p>1) M. McCormack qui habite sur la rue De Bordeaux, désire apporter des suggestions à l'égard de la signalisation et du marquage sur la chaussée en vue de sécuriser une traversée piétonne. Il suggère d'harmoniser les pancartes par l'affichage des panneaux « amende de 100 \$ ». Il demande au service de police de faire respecter le Code de la route par les automobilistes récalcitrants en cas de violation de cette traversée piétonne.</p> <p>2) M. McCormack fait également allusion aux trottoirs en saillie qui constituent selon lui un gaspillage de fonds publics. De ce fait, il aimerait savoir combien cela coûte à l'arrondissement.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTIONS CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DE LA SUGGESTION DU CITOYEN MCCORMACK</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, NE PARTAGE PAS L'IDÉE DE M. MCCORMACK SUR L'EFFICACITÉ DES SAILLIES DE TROTTOIR. IL AFFIRME QU'ELLES PERMETTENT AUX PIÉTONS D'ÊTRE PLUS VISIBLES DES AUTOMOBILISTES, QU'ELLES AUGMENTENT LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET QU'ELLES IMPOSENT UNE MARGE DE 5 MÈTRES DE DÉGAGEMENT OBLIGATOIRE LORS DU STATIONNEMENT SUR CHACUN DES COINS DE RUES.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Nathalie Brunette	<p><b>Madame Nathalie Brunette; conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013:</b></p> <p>Mme Brunette soumet trois questions au conseil :</p> <p>1) Mme Brunette, grandement engagée dans les causes humanitaires, entre autres des animaux de compagnie, félicite les élus de leur sensibilisation auprès de la population sur la stérilisation et l'adoption des animaux dans les refuges. Elle se questionne cependant sur le soutien logistique apporté au règlement inscrit dans le « Guide pour la sécurité de votre animal » qui traite des animaux errants (plus précisément les chats), et qui entre en vigueur en janvier 2014. Autrement dit, elle aimerait savoir quelles sont les intentions et le but de l'arrondissement à l'endroit des chats errants.</p> <p>2) Mme Brunette se demande également si la stérilisation par les propriétaires serait envisageable dans un futur rapproché ou si le programme Capturé-Stérilisé-Relâché (CSR) qui existe dans l'Ouest de la Ville, pourrait être mis en œuvre.</p> <p>3) Mme Brunette se questionne enfin sur l'efficacité du port de la médaille pour animaux détenus par un propriétaire.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, FAIT VALOIR QUE LE RÈGLEMENT A ÉTÉ MODIFIÉ POUR ASSURER UNE UNIFORMISATION DE LA GESTION ANIMALIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL EN VUE DE RÉDUIRE LES IMPACTS, PRINCIPALEMENT SUR L'EUTHANASIE, DE DISTINGUER UN CHAT ERRANT ET UN CHAT PROPRIÉTAIRE POUR MISER SUR L'ADOPTION, ET À DÉFAUT D'ADOPTION, MISER SUR L'EUTHANASIE COMME RECOURS ULTIME. IL SOUTIENDE QUE LE RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX EST UN INCITATIF AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS QU'ON DÉSIRE INDUIRE À L'ÉGARD DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN EXPLIQUANT QUE, COMME INSTITUTION PUBLIQUE, LA VILLE DE MONTRÉAL N'A PAS LES RESSOURCES SUFFISANTES POUR APPLIQUER LA STÉRILISATION OBLIGATOIRE POUR UN SUIVI ADÉQUAT. DE MÊME, LA VILLE DE MONTRÉAL N'EST PAS PRÊTE À ALLER DE L'AVANT AVEC CE TYPE DE PRATIQUE PARCE QU'IL EXISTE DES PROBLÉMATIQUES IMPORTANTES SUR LESQUELLES ON DOIT SE PENCHER; À SAVOIR LES MOYENS FINANCIERS DES PROPRIÉTAIRES POUR STÉRILISER LEURS ANIMAUX.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU FOURNIT LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS EN FAISANT SAVOIR QUE L'EFFICACITÉ DU PORT DE LA MÉDAILLE EST DE POUVOIR IDENTIFIER, VOIRÉ DE CONSTRUIRE GRADUELLEMENT UN REGISTRE DE BANQUE DE DONNÉES POUR ANIMAUX, DANS LE BUT DE FACILITER LEUR REPÉRAGE EN CAS DE DISPARITION.</p>

**DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –**

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 9 décembre 2013**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. David Marsolais	<p><b>Monsieur David Marsolais conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013:</b></p> <p><b>Question:</b> « Bonjour à vous tous. J'ai une question concernant le déneigement de la piste Rachel. Est-ce que la technique pour déneiger celle-ci a changé cette année ? Il me semble qu'elle est restée glacée/enneigée plus longtemps lors des deux chutes de neige cette année. Aussi, est-ce qu'il y serait envisageable d'utiliser ou de créer une technique qui n'utiliserait pas les bandes cyclables comme dépôts de neige lors des déblaiements de rue ? Surtout lorsque celle-ci ne sera pas chargée rapidement. Merci beaucoup. David PS. Un souhait pour Noël, voir le réseau blanc étendu dans Marie-Victorin ».</p>	F.W. Croteau	<p><b>DIRECTIONS CONCERNÉES : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, ASSURE QU'IL N'Y A PAS EU DE CHANGEMENTS TECHNIQUES DANS LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DE LA PISTE RACHEL. IL AFFIRME QUE DES VÉRIFICATIONS SERONT FAITES AUPRÈS DE L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DU DÉNEIGEMENT.</p> <p>POUR CE QUI EST DE LA QUESTION DE BANDES CYCLABLES UTILISÉES COMME DÉPÔTS DE NEIGE LORS DE DÉBLAIEMENT DES RUES, IL DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN EXPLIQUANT QUE LA VILLE DE MONTRÉAL ENVISAGE ÉVENTUELLEMENT À RECOURIR À DES TECHNIQUES.</p> <p>ENFIN, IL FAIT VALOIR QUE LE NOUVEAU CONSEILLER DU DISTRICT DE MARIE-VICTORIN, GUILLAUME LAVOIE, AURA POUR MANDAT D'EXERCER DES PRESSIONS AUPRÈS DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX LIENS CYCLABLES.</p>